

Programme des Nations Unies pour le Développement



Avec l'appui du CENTRE REGIONAL DAKAR,
Programme Régional Énergie-Pauvreté

TERMES DE REFERENCE

Consultant National pour la préparation du rapport national pour la formulation et la rédaction du Livre Blanc de Politique Régionale pour « l'Accès aux Services Énergétiques dans les pays de la CEEAC-CEMAC intégrant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et contribuant à la lutte contre la pauvreté ».

Finalité : Rapport national validé par le ministère concerné

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays d'Afrique subsaharienne sont aujourd'hui majoritairement confrontés au défi de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015 et des objectifs de l'accès à l'énergie durable tels que définis par l'initiative des Nations Unies « Énergie Durable Pour Tous ». Quelle que soit la tendance qui se dégage, il est reconnu que le faible accès aux services énergétiques modernes constitue un handicap de tout premier plan au développement économique et social. Il ne peut y avoir d'expansion de la couverture scolaire, de la couverture sanitaire ou encore de développement de la production agricole et des autres activités productives sans mise à disposition de services énergétiques aussi bien en milieu urbain, que dans les zones rurales.

Cela suppose de doter chacun des dix (10) États membres de la CEEAC-CEMAC de programmes d'accès universel aux services énergétiques, de développement des énergies renouvelables et de promotion et de l'efficacité énergétique à moyen et long terme (horizon 2030). **Ce processus initié par la CEMAC pour la formulation du Livre Blanc** s'inscrit dans le prolongement du Plan d'action pour la promotion de l'accès à l'énergie dans la région CEMAC élaboré en 2006, et surtout dans le cadre du document CEMAC 2025 intitulé « vers une économie émergente et intégrée : programme économique régional 200-2015 » et dont l'énergie est un des cinq piliers majeurs de la croissance. Deux grands axes sont retenus :

- Promotion d'une vision régionale de l'accès aux services énergétiques sur la base d'une harmonisation des cadres institutionnels visant à intégrer cette problématique dans les politiques et stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement humain durable.
- Développement, sur la base des référentiels politiques nationaux, de programmes énergétiques intégrés et axés sur la réduction de la pauvreté.

Le Livre Blanc s'inscrit également dans le cadre de l'initiative des Nations Unies sur l'énergie durable pour tous (SEFA: Sustainable Energy For All) dont les 3 objectifs et thèmes à l'horizon 2030 sont les suivants

- Accès universel aux services énergétiques
- Doublement de la part des énergies renouvelables hors biomasse traditionnelle dans le mix énergétique
- Doublement de l'efficacité énergétique

Au cours de l'atelier régional de validation du processus de formulation d'un Livre Blanc pour l'accroissement de l'Accès aux Services Énergétiques des populations péri-urbaines et rurales des pays de la CEMAC (Douala, Cameroun, 11 au 13 avril 2012), il a été souligné la synergie entre l'Initiative sur l'énergie durable pour tous et les documents de stratégie de la CEEAC-CEMAC, notamment le document de la CEMAC 2025 « vers une économie émergente et intégrée: programme économique régional 200-2015 ». Il a été également mis en relief les opportunités en matière de mobilisation des ressources offertes par cette initiative pour la mise en œuvre du Livre Blanc CEEAC-CEMAC.

Les rapports nationaux vont contribuer à la formulation du Livre Blanc qui vise à doter chaque État-membre de stratégies et programmes liés aux 3 objectifs et à servir d'instrument pour mobiliser les ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs à l'horizon 2030.

Une mission exploratoire conduite en décembre 2010 relève que l'approche actuelle de la CEMAC est essentiellement orientée vers l'accès aux services de l'électrification et recommande d'élargir la Vision de la CEMAC à l'accès aux services énergétiques modernes. Dans cette optique, la CEMAC a sollicité l'appui du PNUD pour la formulation d'un Livre Blanc de politique régional sur l'élargissement de l'accès aux services énergétiques dans les pays de la CEMAC.

Lors de l'atelier régional de validation du processus de formulation d'un Livre Blanc pour l'accroissement de l'Accès aux Services Énergétiques des populations péri-urbaines et rurales des pays de la CEMAC (Douala, Cameroun, 11 avril au 13 avril 2012), il a été souligné la complémentarité des projets entre la CEMAC et CEEAC et l'impératif de renforcement et d'accélération de l'harmonisation des actions et initiatives entre ces deux institutions. Cela devrait se traduire concrètement par un rapprochement des instances dirigeantes de la CEEAC et de la CEMAC pour un élargissement de la formulation du Livre Blanc des six (6) pays actuels de la CEMAC, aux dix (10) pays de la CEEAC. Ce qui revient à la prise en compte de l'Angola, du Burundi, de la RD Congo et de Sao Tome & Principe.

Handwritten signature and date:
 F.12.12

Le Livre Blanc sur l'accès universel aux services énergétiques va donc inclure tous les pays de la CEEAC et intégrer les dimensions énergie renouvelable et efficacité énergétique selon les lignes directrices définies par « l'initiative Energie Durable pour Tous ».

En effet, lors de la réunion d'experts tenu à Nairobi « Africa's response to Sustainable Energy for All » du 19-21 septembre 2012, l'Union Africaine et le NEPAD ont reconnu l'importance de cette initiative et les opportunités qu'elle représente pour tous les pays africains.

C'est dans ce contexte que la CEMAC et la CEEAC, avec l'appui de son partenaire technique, le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) vont mettre sur pied une équipe régionale en charge du pilotage de la démarche de planification opérationnelle, de budgétisation et de préparation de la mise en œuvre des programmes d'investissements qui découlent du document de politique : Le Livre Blanc.

Pour la préparation des rapports des 10 pays, le PNUD prévoit de recruter un consultant national par pays, ayant une très bonne connaissance du secteur de l'énergie et notamment de l'accès aux services énergétiques, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les consultants nationaux travailleront en étroite coordination avec le consultant international et sous la supervision de la CEMAC-CEEAC et du PNUD. Pour chaque pays, il sera recruté un consultant national qui sera chargé de la préparation du rapport national.

II. OBJECTIFS ET ÉTENDUE DE LA CONSULTATION

Les consultants nationaux, sous la supervision du consultant international, seront chargés de la préparation des documents nationaux qui serviront à la conception et à la formulation du Livre Blanc de la CEEAC-CEMAC sur « *l'Accès universel aux services énergétiques intégrant le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et contribuant à la réduction de la pauvreté* ». :

Un canevas détaillé sera fourni par le PNUD pour la préparation des rapports nationaux.

Les tâches attendues du consultant national sont citées ci-après de manière non exhaustive :

- Collecter et analyser les données qui serviront à la préparation du rapport national en matière d'accès aux services énergétiques intégrant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- En fonction du canevas établi par le PNUD, rédiger toutes les parties. Ceci inclut :
 - Aperçu et contexte du pays
 - Situation énergétique
 - Accès aux services énergétiques en prenant en considération les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
 - Le cadre institutionnel, réglementaire et politique
 - Les programmes et les financements



- Les barrières à la réalisation des objectifs nationaux
 - énergétiques, énergies renouvelables et efficacité énergétique.
 - Vision et objectifs de la politique énergétique nationale sur l'accès aux services énergétiques intégrant les ER et EE
 - Programmes d'investissement existants à l'horizon 2030 et besoins de financement en fonction des composantes accès aux services
 - Stratégie de mise en œuvre (y compris le développement des capacités, suivi-évaluation)
- Contribuer à enrichir le Livre Blanc régional qui sera préparé par le consultant international
 - Fournir les informations et données additionnelles à la demande du consultant international.

III. DURÉE ET DÉROULEMENT DE LA MISSION

La présente mission du consultant national démarre en Décembre 2012 jusqu'au 15 Avril 2013 pour une durée totale de 35 jours. Les livrables attendus sont décrits dans le tableau ci-après :

	PRODUITS/LIVRABLES	DATES
1.	Plan de travail détaillé accepté par le PNUD	4 Janvier 2013
2.	Rapport national provisoire selon le canevas (annexe A) proposé par le PNUD y compris tableaux présentant les données collectées selon l'annexe A. D'autres données pourront être présentées séparément.	15 Février 2013
3.	Rapport national final (comportant au moins l'ensemble des points de l'annexe A) Présentation Power Point du rapport national.	22 Mars 2013
4.	Préparation du programme d'un atelier pour la présentation du rapport national.	5 Avril 2013

IV. COMPÉTENCES

- Expertise dans le domaine de l'énergie et plus spécifiquement sur les questions relatives à l'accès aux services énergétiques, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique,
- Très bonne connaissance des acteurs et institutions nationales du secteur de l'énergie et des secteurs prioritaires du pays,
- Bonne connaissance des systèmes d'information sur l'accès aux services énergétiques,
- Très bonne connaissance d'une des langues de la Communauté et une connaissance suffisante d'une des autres langues de la Communauté.
- Langue : Français-Anglais.

V. APTITUDES ET EXPÉRIENCE REQUISES

JM
05.12.12

- Diplôme d'études supérieures (Maîtrise, Doctorat) en économie de l'énergie, gestion de projets, planification énergétique ou Ingénieur en électricité, électrotechnique, électromécanique ou dans des filières similaires.
- Au moins 7 années d'expérience dans le secteur de l'énergie avec une expertise confirmée en matière de planification stratégique et opérationnelle et de budgétisation des politiques et programmes énergétiques en Afrique subsaharienne.

VI. MODALITES DE PAIEMENT

- 15 % après acceptation du plan de travail détaillé par le PNUD et sections 1.1 et 1.2 de l'annexe A.
- 35 % à la livraison du rapport provisoire y compris les tableaux selon le canevas (Annexe A).
- 50 % à la livraison du rapport final après acceptation par le PNUD.


05.12.12